

Strassen, le 9 février 2024

**Aux parents des enfants susceptibles de
fréquenter le cycle 1 précoce à Strassen
à partir de septembre 2024**

Objet : Inscription au 1er cycle de l'école fondamentale à partir de la rentrée prochaine

Chers Parents,

Suivant article 2 de la loi du 06.02.2009 relative à l'obligation scolaire, « tout enfant habitant le territoire du Grand-Duché âgé de trois ans ou plus a droit à une formation scolaire qui, complétant l'action de sa famille, concourt à son éducation ».

Comme votre enfant est né(e) **entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2021**, il/elle pourra donc fréquenter nos classes de l'éducation précoce à partir de la rentrée scolaire 2024/2025.

Les recommandations du ministère de l'Education Nationale visent une organisation du temps qui permet aux enfants d'acquérir des repères rythmant les différentes périodes de la journée et de la semaine. Ainsi l'équipe pédagogique et éducative établit les règles de vie et de fonctionnement et réserve aussi des temps à l'hygiène.

La propreté de l'enfant (pas de langes) est favorable au bon déroulement de la vie en classe et assure un enseignement sans troubles.

Comme par le passé, nous faisons fonctionner les classes d'éducation précoce suivant l'horaire du préscolaire, c.-à-d. pendant 5 matins et 3 après-midis. Bien qu'il n'y ait pas d'obligation scolaire pour les enfants d'âge précoce, une fréquentation régulière est souhaitée.

Dans ce contexte, en vue de prendre votre décision, nous vous prions de consulter le site internet de notre école, où vous trouverez bon nombre de renseignements sous cycle 1 précoce (en haut de la page principale): www.ecoles-strassen.lu.

Néanmoins, il vous est loisible d'envoyer un courriel avec vos questions supplémentaires à l'adresse suivante : michele.behm@ecoles-strassen.lu. Mme Behm, institutrice et coordinatrice au C1 précoce, se fera un plaisir de vous fournir les réponses afférentes.

Par conséquent, nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joint un **formulaire d'inscription** (fiche verte) que vous voudrez bien remettre dûment rempli et signé à l'administration communale **jusqu'au 29 février 2024** au plus tard.

Toutefois, même si votre enfant ne fréquentera pas l'école de Strassen, nous vous prions de nous retourner le formulaire de désinscription (fiche orange) dûment rempli et signé dans les meilleurs délais.

De plus, en cas d'hésitation et afin de garantir une place à votre enfant dans une classe, nous vous conseillons vivement de l'inscrire. Une désinscription avant la rentrée de septembre sera toujours possible.

Nous tenons à vous informer que **la prochaine rentrée aura lieu le lundi 16 septembre 2024** et qu'aucune autre rentrée n'aura lieu en cours d'année !

En outre, nous vous prions de trouver ci-joint des informations utiles relatives à l'inscription à la Maison Relais pour la prochaine rentrée.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le collège des Bourgmestre et Echevins

Strassen, 9th February 2024

**To parents of children who may attend cycle 1
early childhood education in Strassen starting
in September 2024**

Subjet : Enrolment cycle 1 early childhood education, school year 2024/2025

Dear parents,

As your child **turns three before the 1st September 2024**, she/he may start cycle 1 early childhood education at the beginning of the next school year in September.

The classes of the cycle 1 early childhood education are designed to aid in the cognitive, linguistic and social development of preschoolers.

To ensure structured teaching procedures, we suggest that the child should not wear nappies anymore.

Class schedules are the same as for the regular preschool classes; lessons are dispensed during 5 mornings and 3 afternoons. Even if early childhood education is not mandatory, in order to provide appropriate learning activities, a regular attendance is recommended.

Also, we advise you to consult the homepage of our school, where you will find a lot of useful information in order to make your decision (please see under cycle 1 – précocité - above on the homepage): [**www.ecoles-strassen.lu**](http://www.ecoles-strassen.lu).

However, should you have more questions, you may write these to this e-mail address : [**michele.behm@ecoles-strassen.lu**](mailto:michele.behm@ecoles-strassen.lu). Mrs. Behm, head-teacher of cycle 1 précocité, will be happy to provide the respective answers.

If you want to enrol your child for the cycle 1 early childhood education for the school year 2024/2025, please complete the enclosed **enrolment form** (green sheet) and return it **by 29th February 2024** to the school department of the municipality of Strassen.

If you do not want to enrol your child, we kindly ask you to complete and return the enrolment withdrawal form (orange sheet) as soon as possible.

Furthermore, in case of hesitation and in order to guarantee a place in a class, we recommend to enrol your child. It will still be possible to unsubscribe before the beginning of the school year.

We would like to inform you that the first day of school will take place on **Monday, 16th September 2024** and that **no other registration** will be accepted during the school year !

Enclosed you will find useful information relating to registration at the day-care center (Maison Relais) for the next school year.

Best regards

The college of mayor and aldermen